

RÉSUMÉ

Identification anonyme de gazelles en Tunisie pour la coproduction



Jean-Louis Reiffers

Doyen honoraire de la Faculté des Sciences Economiques de l'Université d'Aix-Marseille, membre du Comité scientifique de l'IPEDMED

Sami Mouley

Professeur à l'Université de Tunis El Manar

Dmitry Ivanov

Data scientist (Paris)

Charles Lai Tong

Ingénieur de recherche au CNRS (Aix-Marseille)

Véronique Roger

Consultante internationale entreprises (Paris)

Sous la coordination de :

Jean-Louis Guigou

Président de l'IPEDMED

Noureddine Hajji

Président de l'IPEDMED Tunisie

Kelly Robin

Responsable des projets de l'IPEDMED

Janvier 2019



Né du partenariat avec le Ministère du Développement de l'Investissement et de la Coopération Internationale (MDICI) et l'Agence Nationale de la Statistique (INS) tunisiens, et avec le concours de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ), le rapport « Identification anonyme de gazelles en Tunisie pour la coproduction » s'inscrit dans la continuité des travaux initiés par l'IPEDMED et ses partenaires dans le cadre de l'Observatoire de la coproduction en Méditerranée et du programme dédié à l'industrialisation du Nord de l'Afrique.

Le concept de coproduction, défendu depuis plusieurs années par l'IPEDMED, s'articule autour de plusieurs volets : abandonner l'approche éculée qui consiste à considérer les entreprises du Sud comme de simples sous-traitants, et donc les considérer comme des partenaires ; les faire monter en gamme en partageant les savoir-faire et la chaîne de valeur entre entreprises partenaires du Nord et du Sud, c'est-à-dire contribuer à l'amélioration de la position des entreprises (et en particulier des PMI/PME) du Sud dans les chaînes de valeur mondiales et régionales ; (re) devenir compétitifs ensemble sur le marché régional (Afrique – Méditerranée – Europe – AME) puis mondial et y (re) conquérir des parts de marché ; adhérer au principe de responsabilité économique, sociale et environnementale. Avec en toile de fond, la création d'emplois, au Nord comme au Sud de la Méditerranée.

C'est dans cette perspective que le présent rapport propose, sur la base des données disponibles, une sélection anonyme de PMI/PME tunisiennes à fort potentiel appelées « gazelles », du régime onshore » qui, compte-tenu de leurs performances, pourraient être bénéficiaires d'une démarche de coproduction avec des entreprises européennes.

Ces « gazelles » ont été identifiées :

- D'une part via une analyse économique, tenant compte de la dualité du système productif manufacturier tunisien, entre d'un côté, les entreprises locales peu exportatrices et peu soutenues du régime 1, dites onshore, et de l'autre, les entreprises exportatrices et semi-exportatrices bénéficiaires d'avantages fiscaux considérables du régime 2, dites offshore. Cette analyse économique, fondée sur les données et enquêtes fournies par l'INS et l'ITCEQ sur un panel d'entreprises, aboutit à la sélection d'un échantillon de 16 entreprises du régime 1 dont la moyenne annuelle de croissance observée sur la période 2008-2015 est de 5% et plus, et d'un échantillon de 198 entreprises classées selon un taux d'efficacité supérieur ou égal à 60% du potentiel d'efficacité technique.
- D'autre part via une analyse « machine learning », identifiant 30 entreprises supplémentaires hors panel et hors classement selon l'efficacité technique, dont la croissance passée est estimée supérieur ou égale à 5%.

Au total, ce sont plus de 240 « gazelles » tunisiennes qui ont été isolées de façon objective et anonyme sur la période de 2008-2015, et qui pourraient bénéficier d'une politique de coproduction dans l'industrie.

A partir des résultats obtenus, les auteurs du rapport, J.-L. Reiffers, S. Mouley, S. Ivanov, C. Lai Tong et V. Roger, formulent plusieurs pistes de prolongement de l'étude ainsi que des recommandations qui pourraient potentiellement être mises en œuvre par le gouvernement tunisien et en particulier le MDICI, en lien avec l'IPEDMED, dans le cadre d'une politique nationale de coproduction avec des entreprises européennes. Une réunion de restitution de ces résultats, qui a eu lieu le 11 décembre 2018 à Tunis, a d'ailleurs été l'occasion pour l'ensemble des participants de confirmer la pertinence d'une telle démarche.